

FORWARD

Organe Officiel de la Royale Fédération Travailliste de Football

A.S.B.L. N° id : 419.752.454 :

Créé par feu René VANDENBROECK

Éditeur responsable : **M. Betty DENYS**

Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél 02/521.23.82

Paraît uniquement sur notre site
le mercredi



57^e année

n° 02

19/08/26



N'oubliez pas de vous entraîner

QUELQUES rappels :



BUREAU FÉDÉRAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION

TEL. UNIQUE pour la RFTF

DENYS Betty 02 521.23.82

CONTACT MAIL UNIQUE ftfasbl@ftf.be



Pas de WhatsApp



Les mails doivent être faits selon les prescriptions ci-après et signés

Club, Nom, Prénom, **(secrétaire seulement)**, n° licence.

Tous les secrétaires exclusivement **au mail renseigné sur le formulaire d'inscription.**
Secrétaires qui ont confirmés et donnés l'accord des données inscrites sur notre site avec ce mail.

Idem pour le courrier écrit.

Reprise du championnat le 13/09

Pour être aligné pour la 1^{er}E rencontre il faut rentrer vos licences à validée au plus tard le lundi 31 aout 26

DISTRIBUTION DES CALENDRIERS

24/08/26

Enlèvement obligatoire à défaut 20€ d'amende.

LIRE LE JOURNAL

est de votre intérêt à tous

CLUBS- DÉLÈGUES- JOUEURS- ARBITRES

CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée **le 24-08-26** à l'heure indiquée, **Important !** Tout affilié **convoqué doit présenter sa carte d'affiliation**, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 BXL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

REQUALIFICATION :

Le bureau fédéral a décidé de requalifier le membre TEKIN Beytullah né le 17/08/74 avec les recommandations de rigueur.

LICENCE

LA FEUILLE NOMINATIVE [A REMPLIR SUR LE PC AU FORMAT A4 PAYSAGE](#) ET DISPONIBLE SUR LE SITE DE FÉDÉRATION ET EST OBLIGATOIRE INUTILE DE COMPOSER UNE AUTRE DANS UN AUTRE FORMAT ELLES SERONT NON CONFORMES ET NON VALABLES.

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI,
Membres présents : DENYS, MDIGHRI, HEYLEN, GIORGIO, VANDERVEKEN
Membre excusé : MOUMNI, MESBAHI.

—Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB

-INTERFÉDÉRALE : x

-HERCULES demande info liste transfert

-Clubs présent : FC TRYZUB, CAD IXELLES, BRASIL, BEIRA ALTA, NAHDA, POLONIA, RENAISSANCE, TUNISIA SP, HERCULES, JEUNESSE MOL,

CALENDRIER TERRAIN BARCA (REPRIS PAS USG)

La grille d'occupation a été demandée au responsable de USG pour la confection du calendrier et les dates d'indisponibilité en temps utile et aucune réponse nous a été transmise aux 3 mails prévus, SE SERA AUX CLUBS DE RÉGLER LES PROBLÈMES ÉVENTUELLES en cours de saison.

RÉUNION D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX CLUBS



Le jeudi 27/08 à 19h30 aura lieu une réunion d'information pour les nouveaux clubs au local fédéral, principalement pour les délégués de club.

Les autres seront aussi les bienvenus

L'explication des outils et suivant le principe de la fédération.

Deux membres par club minimum svp

NOTE DE FRAIS DES CLUBS N°198 Assurance 26/27

BASARABIA suspendu et 1^{er} rencontre officielle perdue, plusieurs mail et sms sans réponse

LICENCES VALIDÉES

Tous les membres, **DÉLÉGUÉS FÉDÉRAUX, ARBITRES, COMITE DE CLUB, DÉLÉGUÉS DE CLUBS, JOUEURS** doivent faire valider chaque saison sa licence officielle, sans cela il ne peut participer à aucune activité de la fédération, **et ne sera pas couvert par l'assurance.**

LES MEMBRES DU COMITE DOIVENT AVOIR UNE LICENCE VALIDÉE AVANT LE DÉBUT DU CHAMPIONNAT, SANS CELA ILS NE POURRONT PAS DÉBUTER LE CHAMPIONNAT.

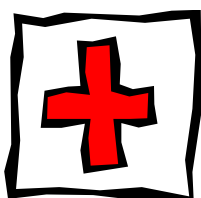
ATTENTION : chaque club est responsable de ses licences, dès réception, il doit contrôler s'ils sont en ordre, le cachet fédéral de la saison en cours doit y figurer, un numéro de licence valide, à défaut le joueur aligné sera considéré comme non qualifié et **la rencontre jouée sera perdue par forfait.**

FEUILLE NOMINATIVE MAL REMPLIE (rappel au congrès)

Les clubs suivants non pas respecter l'ordre croissant des numéros de licence sur la feuille nominative des membres, bien stipulé par ordre croissant (5€)

COMPOSITION DE LA BOITE DE SECOURS QUI EST OBLIGATOIRE A CHAQUE CLUB et A CHAQUE MATCH (A présentée à l'arbitre dans son vestiaire)

LA PETITE BOITE DE SECOURS DE VOITURE N'EST PAS VALABLE



Chaque équipe doit obligatoirement disposer d'une pharmacie au bord du terrain à chaque rencontre. Celle-ci doit contenir un minimum permettant d'effectuer les premiers soins en cas de blessure quel que soit le joueur, supporter ou spectateur. Nous reprenons ici quelques produits de base indispensables sans pour autant que cette liste soit complète ou limitative.

- Gaze stérile (compresses de 5,7 et 10 cm)
- Gaze rouleaux de même largeur que ci-avant, mais pas nécessairement stériles.
- Ciseaux en acier inoxydables

- Sparadrap en emballage stérile et en rouleaux.
- Ouate hémostatique ou mèches de vaseline pour saignements de nez.
- Désinfectant sous forme de solution (mercurochrome - éosine - alcool).
- Pansements triangulaires.
- Épingles de sûreté en acier inoxydables
- Attelles et garrot. (bande élastique de 5 cm de largeur)

Par ailleurs, il est également **OBLIGATOIRE** de joindre auprès de cette pharmacie un sifflet d'arbitre, une carte jaune & rouge. (Ceci au cas où l'arbitre officiel ne serait pas à la rencontre) ainsi qu'un formulaire d'accident.

AVIS AUX CLUBS QUI ONT DES JOURS D'ENTRAÎNEMENT :
ILS DOIVENT le signaler au bureau, lettre signée par le secrétaire du club, avec le jour et l'heure de l'entraînement, POUR L'ASSURANCE.

RAPPEL FRAUDE ET OU TENTATIVE DE FRAUDE

Tout club qui essayera de fausser le championnat en faisant jouer un joueur non qualifié subira les sanctions les plus hautes, prévues au R.O.I

A savoir, au minimum :

Le joueur concerné sera radié à vie de la Fédération ;

Le capitaine et le vice capitaine, suspendus pour une longue période ;

Le ou les délégués suspendus pour minimum 6 mois ;

Et le club pourra être exclu de la fédération.

On ne retiendra pas le fait que « je n'étais pas au courant »

!!! Le secrétariat ne répondra plus aux joueurs, mais au secrétaire de club !!!

Pour rappel : afin de pouvoir disputer une rencontre un joueur doit présenter à l'arbitre sa carte d'identité émise par les instances belges non périmée, ou la carte d'identité fédérale provisoire **ET** sa licence.

LES DEUX PIECES SONT NÉCESSAIRES POUR JOUER.

Règle licence de plus de 5 ans

(Cachet rempli) pour ce faire le club doit demander des licences vierge à la commission des licences.

Le club doit introduire cette nouvelle licence comme pour un nouveau joueur (mais accompagné de l'ancienne licence), c'est-à-dire la licence avec **1 nouvelle photo RÉCENTE collée (sinon refusé)** et signature, avec les documents de mutuelle et la copie de la CI accompagné de la feuille nominative FORMAT A4 PAYSAGE du site.

ATTENTION : INTERDIT DE METTRE DES AGRAFES

Mettre les licences dans une enveloppe afin de les protéger.

Remarque : le nombre de licence doit correspondre au nombre de licence inscrit sur la feuille nominative.

Carte fédérale du 17/08/26

170826H013 DA SILVA E SILVA JOAO	BRASIL	VALABLE	15/11/26
170826H014 DE SOUZA REIS FERNANDO	BRASIL		15/11/26
170826H015 OLIVEIRA LENILSON PEREIRA	BRASIL		15/11/26
170826H016 DOS SANTOS DINIZ GENILSON	BRASIL		15/11/26
170826H017 DAS DORES LOPES EDNEY	BRASIL		15/11/26
170826H018 CAETANO EDMAR SOARES	BRASIL		15/11/26
170826H019 GOMES MORAES ALEF	BRASIL		15/11/26
170826H020 ALVES BEZERRA JOAO	BRASIL		15/11/26
170826H021 ARAUJO FERNANDES GUSTAVO	CAD-IXELLES		15/11/26
170826H022 CASSIANO SALEH PEDRO	CAD-IXELLES		15/11/26
170826H023 RIBAMAR LOBATO JUNIOR	CAD-IXELLES		15/11/26
170826H024 VALERIO DA SILVA ISMAEL	CAD-IXELLES		15/11/26
170826H025 FERNANDES FERREIRA JOAO	CAD-IXELLES		15/11/26
170826H026 MELO FERNANDES RAFAEL	CAD-IXELLES		15/11/26
170826H027 ROSA DA SILVA NETO BORGES	CAD-IXELLES		15/11/26

ASSURANCE DÉCLARATION



La déclaration doit rentrer dans les 5 jours ouvrables avec la LICENCE

L'accusé de réception avec la référence du n° de dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception de Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Attention : Bien remplir tous les pages et le certificat de la 4^e page est très important à faire remplir par le médecin, à défaut la déclaration sera refusée.

LE DOCUMENT DE DÉCLARATION SE TROUVE SUR LE SITE

Déclaration : X

Numéro de dossier transmis : x

Certificat de guérison ou attestation : x

COMMANDE DES CLUBS :

LICENCES (10) : 162 RENAISSANCE – 015 LA LOUVE

CARNET FEUILLES ARBITRAGE (1) : X

R.O.I. 1: X

COMMISSION DES ARBITRES & PROGRAMMES

Mail pour tous les rapports : fffasbl@ftf.be **uniquement**



Formulaire d'inscription arbitre 2026-2027 est sur le site

FORMULAIRE RENTRE :

FULVO G. - ERRACHIDI - MESBAHI - JOUINI - CRETU-
BEN SALEM - DRAOUI - MOUMNI Y. - KOUAKOU -
MELHAOUI - EL HAMOUTI- SBAITI SOUKRATI - ZIANE



MANQUEMENT ARBITRE

Le conseil d'administration a doublé l'amende pour manque d'arbitre.

Alors cherchez un ou des arbitres à affilier.

A défaut, inscrivez un candidat.

Il est dans votre intérêt de faire le nécessaire.

INSCRIPTION chez la SECRÉTAIRE FÉDÉRALE DENYS Betty.

